

Commune de Cudrefin, rapport de la Commission de l'aménagement du territoire

Conseil communal du 26.01.2023

Préavis numéro : 62-2022.23

Crédit d'investissement – création d'une zone de dépose.

La commission de l'aménagement du territoire composée de MM Lionel Vassaux, Nicolas Quirici Roland Pfister, Alain Bonny et Fabrice Schneiter a pris connaissance, le 9 novembre 2022, du préavis n° 62-2022, présenté par M. Richard Emmenegger, syndic, Jean-François Millet, municipal, ainsi que de Léo Amiet, membre du bureau NPPR.

Une deuxième séance agendée le 9 janvier 2023 que M. Alain Bonny a suivi a été nécessaire pour des compléments d'informations.

Le projet de cette zone de dépose est prévu pour que les utilisateurs de la crèche puissent se garer pour une durée très limitée, de manière à déposer et récupérer les enfants.

Quatre oppositions ont été déposées mais après discussion avec la Municipalité elles ont toutes été retirées.

Les places de parking prévues initialement au fond de la zone ont été abandonnées.

Le chemin du Chablais sera fermé à la circulation routière à l'aide de poteaux installés au fond de la zone de dépose.

Tout l'équipement en eaux claires, eaux usées, ainsi que le coffre de la route sera remis à neuf et dimensionné de manière à pouvoir accueillir d'éventuelles nouvelles infrastructures sportives à proximité de la zone.

Les bus scolaires de type VW crafter 3,5 t. auront également des places de dépose pour les élèves.

Au début de la mise en service de la zone, un service de surveillance sera mis en place afin de vérifier que les usagers respectent les règles.

En conclusion, après explications, discussions du dossier, la Commission de l'aménagement du territoire propose à l'assemblée d'accepter le préavis 62-2022 comme présenté.

La commission remercie MM Emmenegger, Millet et Amiet pour toutes les explications et informations transmises.

Cudrefin, le 10.01.2023

Commission de l'aménagement du territoire

Président :

Roland Pfister



Membre :

Lionel Vassaux



Membre :

Alain Bonny



Membre :

Fabrice Schneider



Membre :

Nicolas Quirici

